



Fiche métier : FEMME/VALET DE CHAMBRE

Département Housekeeping
Correspondance fiche ROME : G1501
Catégorie de fonction (CP 302) :
Catégorie 2-500A
Responsable hiérarchique :

Description du poste

Les femmes de chambre et leurs homologues masculins, les valets, ont en charge la propreté, l'ordre et le confort des chambres de l'hôtel. Chaque matin, la femme de chambre reçoit son plan de travail qui lui indique quelles sont les chambres à remettre en état. La femme de chambre travaille le plus souvent dans un hôtel où elle est chargée d'entretenir les chambres, les salles de bains et les sanitaires. Elle est responsable du bon ordre et de la propreté des étages et contribue à l'image de l'hôtel. Pendant les shifts du soir, il y a un contact avec les clients.

Tâches principales

- Nettoie, entretient et met en ordre de manière harmonieuse les chambres, salles de bains, sanitaires, d'après la liste des chambres (résumé des hôtes qui restent ou partent)
- S'assure de la disponibilité et de l'actualisation des documents mis à la disposition du client et place les articles nécessaires à l'accueil des hôtes dans les chambres
- Prépare le matériel de son service, le linge et les articles
- Contrôle le fonctionnement des différents appareils et installations et signale les dérangements ou défauts et sait effectuer de petits dépannages d'appareils électroménagers courants
- Nettoie le minibar et assure parfois l'approvisionnement
- Remet le linge aux clients
- Dans des petites structures : sert le petit-déjeuner aux clients d'hôtel
- Est vigilant quant à l'accès aux chambres
- Respecte les engagements envers l'environnement

Compétences & connaissances

- Connaître les habitudes des différents types de clientèle
- Connaître les services proposés par l'hôtel, en informer le client (sur demande et inciter à les utiliser)
- Posséder des notions de langues étrangères (en particulier l'anglais)
- Serviable
- Discret
- Respect de la hiérarchie
- Rapide et ponctuel
- Résistance physique
- Dynamique
- Bonne présentation
- Organisation et méthode
- Esprit d'équipe
- Souci de l'hygiène
- Autonomie
- Sens du détail et de la qualité

Diplômes & formations

Pas de diplôme spécifique exigé : ce sont les compétences et l'expérience qui sont prises en compte.

Les filières de formation possibles sont :

- L'enseignement en alternance : OISP, organisme d'insertion
- Les formations professionnelles spécifiques (Horeca Formation)

Environnement de travail

- Hôtellerie

Conditions de travail

- Service direct - shift du matin ou du soir
- Week-end et jours fériés
- Rythme de travail intensif
- Tenue professionnelle (jupe ou pantalon, chaussures fermées, tablier)

Conditions salariales

- Salaire minimum : 2.504,53 € brut (38h/semaine) Primes de dimanche, jours fériés, ...
- Contrat de 38h ou 40h/semaine

Possibilités d'évolution

Il y a peu de possibilités d'évolution. Dans certains hôtels de haut standing ou appartenant à une chaîne, il est possible, après quelques années, d'après l'expérience, la motivation et la disponibilité de la personne, d'accéder à la fonction de gouvernante d'étage. En outre, il est possible d'évoluer vers d'autres métiers de l'hôtellerie par le biais de la formation continue.

Mise à jour : 01-2026